

INFORMATISATION DE LA TRACABILITE DES DISPOSITIFS MEDICAUX IMPLANTABLES : IMPORTANCE DU CIRCUIT DES DMI EN DEPOT-VENTE.

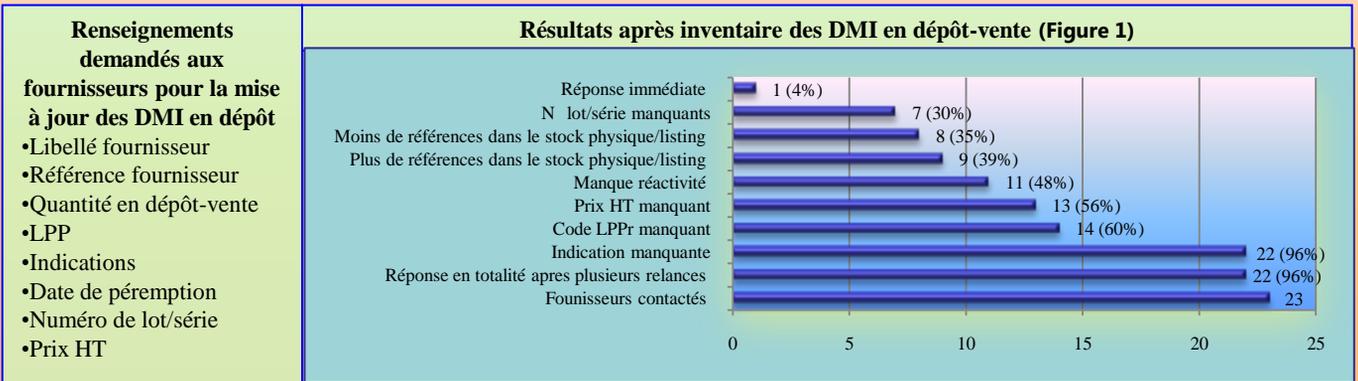
AS. Pinet¹, J. Checkimanin¹, J. Baron², E. Robert¹, C. Hoarau³, T. Hoarau⁴, C. Angama¹, V. Barbin¹, N. Do-Van-Lanh¹
¹Pharmacie GHSR, ²Bloc Opérateur, ³Exploration Endoscopie, ⁴Cardiologie

Introduction

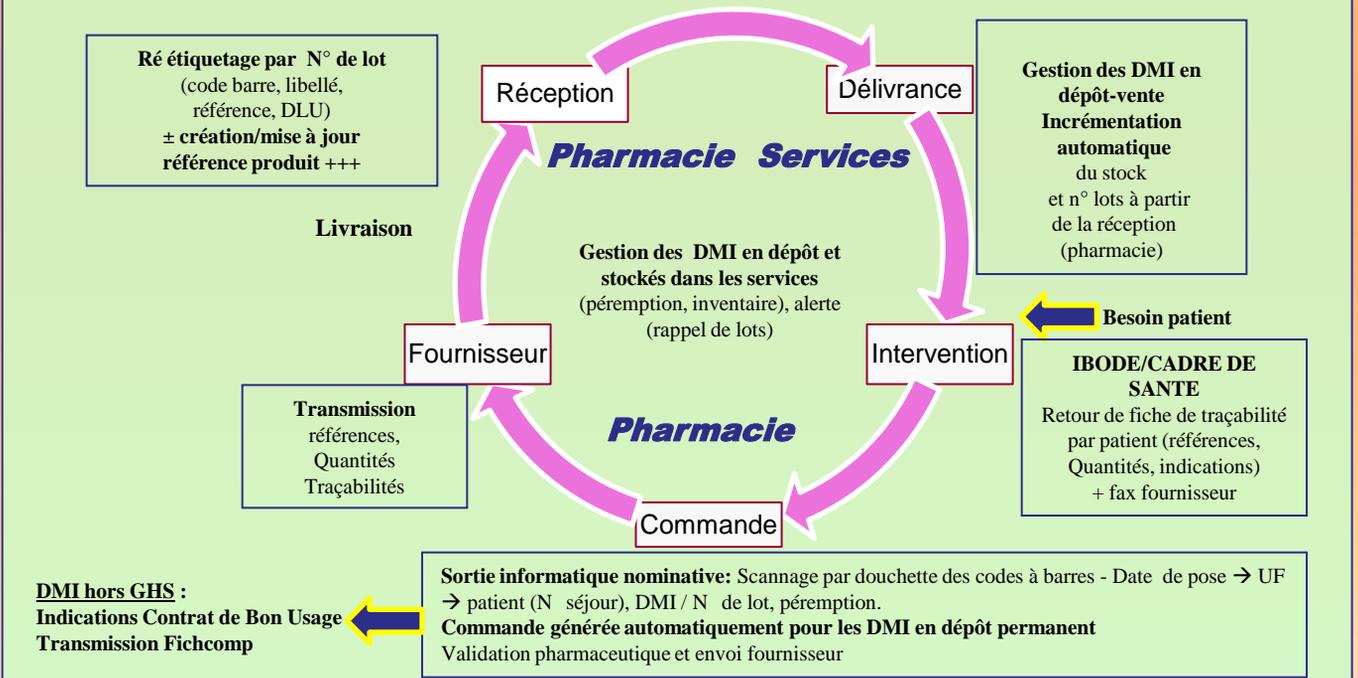
Dans le cadre du Contrat de Bon Usage du médicament et des produits et prestations, la Pharmacie doit pouvoir tracer tous les Dispositifs Médicaux Implantables (DMI) dès leur réception. Cependant, certains dispositifs étaient livrés directement aux services, la traçabilité par la Pharmacie se faisait donc à posteriori. Depuis septembre 2009, l'informatisation du circuit des DMI (logiciel PHARMA Computer Engineering) s'est faite conjointement à une réorganisation des flux logistiques entre les services détenteurs de DMI afin d'optimiser leur gestion et de sécuriser leur traçabilité, impliquant une saisie et un ré-étiquetage des produits dès réception par la pharmacie.

Méthode/ Résultat

Au sein de cette démarche, nous avons réalisé un état des lieux des DMI au bloc opératoire, dans les services de cardiologie, de pneumologie, d'endo-digestif pour une mise à jour des données. Les principales étapes étaient les suivantes : extraction des données informatiques, inventaire physique, récupération des données manquantes, mise à jour des contrats de dépôts vente, régularisation des DMI (450 sur 1700). La récupération de données manquantes s'est faite grâce à un document préétabli envoyé par fax ou par mail aux fournisseurs. Les difficultés rencontrées lors du recueil de ces données ont été listées (figure 1): l'élément le plus difficile à recueillir étant l'indication (manquant dans 98% des cas).



CIRCUIT DES DMI EN DEPOT-VENTE (Figure 2)



Discussion/Conclusion

L'informatisation du circuit des DMI ainsi que la mise à jour des produits en dépôt vente nous a permis d'éliminer certaines étapes de saisie, d'améliorer la traçabilité sanitaire des DMI (figure 2). Cependant, la création informatique lors de la réception des produits (saisie de nouvelle référence, nouveau numéro de lot et/ou série, date de péremption) reste une charge importante qu'il ne faut pas négliger. Il serait fortement souhaitable que les dispositifs médicaux implantables intègrent un système d'identification du produit harmonisé comme la codification GS1.